

Utilisation des TROD dans le dépistage du VIH (1 et 2) et des hépatites B et C — Formation Habilitante

Contexte

Cette formation est proposée conformément à l'arrêté du 16 juin 2021 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) et des infections par les virus de l'hépatite C (VHC) et de l'hépatite B (VHB), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés. Les professionnels qui auront bénéficié de cette formation seront habilités à réaliser des TROD VIH, VHC et VHB et pourront ainsi proposer des dépistages aux personnes à risque, qu'ils accompagnent dans leur pratique.

Objectifs

- Compléter les connaissances sur les risques et les modes de transmission des hépatites virales B et C, du VIH et des IST associés aux différentes pratiques des populations et individus rencontrés.
- Renforcer les capacités à mener des entretiens de prévention et de réduction des risques adaptés aux besoins des publics et au cadre particulier des entretiens pré- et post-tests, incluant les capacités à mener un entretien d'annonce en cas de résultat positif d'un test.
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une utilisation de TROD de l'infection par le VHC ou VHB ou à VIH 1 et 2, au titre desquelles les dispositions sont fixées par l'arrêté du 16 juin 2021.
- Développer les capacités d'écoute et d'analyse sans jugement à l'égard des personnes et de leurs comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives.

Public ciblé

Tous les intervenants de la prévention, du soin ou de la réduction des risques, qui sont au contact, dans leur pratique, avec un public exposé aux risques de transmissions du VIH, VHC et VHB.

Prérequis

Aucun

Intervenantes

La formation est co-animée par deux professionnelles des addictions, formées à la pédagogie et à la réalisation des TROD, expérimentées dans leur domaine d'intervention et salariées de l'association Ithaque :

Moyens pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative, contenus théoriques (support PowerPoint, vidéos), activités interactives (jeux, brainstorming), cas pratiques et échanges entre les participants.

Résultats 2024

A l'issue de cette formation, 100 % des participants disent avoir acquis des connaissances sur les TROD et 100 % des participants se disent être en capacité de mobiliser de nouvelles compétences dans la pratique au quotidien.

Durée de la formation

2 jours – 14 heures

Nombre de participants par session

Minimum : 6 Maximum : 12

Date pour 2025

à venir

Tarif

550€/stagiaire - frais de matériel inclus

Lieu de la formation

Association Ithaque
12 rue Kuhn, 67000 Strasbourg

Contact / Devis / Inscription

pole-formation@ithaque-asso.fr

« Formation intéressante avec des mises en pratique concrètes permettant d'être plus à l'aise / Dynamique et ateliers variés »

« Les formatrices avaient une grande connaissance sur le sujet / Très bon équilibre entre la théorie et la pratique »

« Parfaitement adapté aux besoins. Juste ce qu'il faut d'apports théoriques et suffisamment de mises en situation pour expérimenter »

Utilisation des TROD dans le dépistage du VIH (1 et 2) et des hépatites B et C — Formation Habilitante

Programme (2 jours) — Enseignement théorique

Module 1 : Principes juridiques et éthiques applicables en matière de dépistage.

Information de la personne concernée, règles relatives au recueil du consentement éclairé, secret médical et professionnel vis-à-vis des personnes dépistées, de leur entourage et de leurs partenaires éventuels, principes de conservation des données à caractère personnel (loi CNIL).

Module 2 : Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale

Pour les patients infectés par le VIH ou par les virus de l'hépatite B ou C, y compris pour les personnes détenues, et incluant l'orientation d'aval après le dépistage.

Module 3 : Infection à VIH, hépatites virales chroniques et autres infections sexuellement transmissibles (IST).

Epidémiologie.

Définition et symptômes.

Prévention.

Informations sur les risques associés : risques sexuels et risques liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites).

Principes du dépistage conventionnel en laboratoire de biologie médicale et en particulier pour l'hépatite virale B qui nécessite le recours à un dépistage des 3 marqueurs (antigène de surface HBs, anticorps anti-HBs, anticorps anti-HBc).

Module 4 : Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par le VIH 1 et 2, par le VHC et par le VHB.

Les différents types de tests.

Leur stockage.

Leurs principes d'utilisation et de réalisation, dans le respect du mode opératoire mentionné dans la notice du fabricant du test.

L'interprétation des résultats et les limites du TROD AgHBs (un seul des 3 marqueurs nécessaire au dépistage conventionnel).

Les règles d'asepsie et d'hygiène, notamment lors des prélèvements de liquides biologiques.

Les règles d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), notamment le tri, la manipulation des collecteurs de DASRI et leur entreposage, ainsi que les formalités relatives à leur élimination (convention avec la société de collecte et bordereau de suivi).

Le processus de signalement auprès de l'ANSM au titre de la réactovigilance de toute défaillance ou altération d'un réactif susceptible d'entraîner des effets néfastes pour la santé des personnes (art. L. 5222-3 du code de la santé publique).

Module 5 : Principes et bases de la relation aidant-aidé

Information-conseil.

Intervention motivationnelle brève.

Entretien pré et post-test, avec rendu d'un test positif et négatif.

Module 6 : La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.

Utilisation des TROD dans le dépistage du VIH (1 et 2) et des hépatites B et C — Formation Habilitante

Programme (2 jours) — Enseignement pratique

Module 7 : Un temps de réflexion en groupe sur l'analyse de ses propres attitudes vis-à-vis des comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives d'autrui.

Module 8 : Une mise en situation de chaque participant sur l'information-conseil pré-test et post-test, mettant en pratique les bases de l'entretien motivationnel et comprenant au minimum un jeu de rôle comme usager et comme professionnel réalisant un test rapide, incluant l'annonce d'un résultat positif.

Module 9 : La réalisation de 3 tests au minimum par virus (VIH, VHC, VHB) hors condition d'intervention, sous le contrôle d'un formateur référent, lui-même préalablement formé à la réalisation de ces tests. Cette formation pratique comprend les gestes de tri des DASRI et la manipulation des collecteurs. Les tests ainsi réalisés doivent permettre de visualiser au moins un résultat positif.